



HAL
open science

La force du Trait et le chef-d'œuvre

Nicolas Adell

► **To cite this version:**

Nicolas Adell. La force du Trait et le chef-d'œuvre. *Midi-Pyrénées patrimoine*, 2009, 20, pp.32-39.
halshs-00589128

HAL Id: halshs-00589128

<https://shs.hal.science/halshs-00589128>

Submitted on 27 Apr 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La force du Trait et le chef-d'œuvre

Nicolas Adell

Nicolas Adell est maître de conférences en anthropologie à l'université de Toulouse.

Le compagnonnage, qui consiste à se former à un métier par le biais du voyage (Le Tour de France), de l'initiation et d'un souci aiguïté de l'excellence, à travers notamment la réalisation d'un chef-d'œuvre permettant d'accéder au titre de compagnon, est représenté à Toulouse par deux des trois principaux groupements du compagnonnage français : la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment et l'Association ouvrière des compagnons du Devoir du Tour de France¹. Quant à l'Union compagnonnique des Devoirs unis, elle est installée en Midi-Pyrénées par le biais d'une seule « Cayenne² », sise à Montauban.

Les sièges toulousains ont mis l'accent sur la formation des jeunes et la transmission des savoirs, lesquelles n'ont pas toujours eu l'importance qu'on leur accorde aujourd'hui. En effet, à l'origine, le compagnonnage constituait davantage un lieu de la sociabilité masculine qu'une institution de formation. La dimension pédagogique de celle-ci acquiert sa réputation progressivement, à partir du XIXe siècle, et surtout au cours du XXe siècle, à la faveur de la reconnaissance accordée à l'enseignement technique, suite à la loi Astier de 1919. L'on constate d'ailleurs, dans la création récente (2008) d'un « Institut de la transmission » initié par l'Association ouvrière, un symbole de cette ouverture aux valeurs du savoir et de sa nécessaire transmission, hissées au sommet de la formule compagnonnique.

Mais de quel savoir, ou plutôt, de quels savoirs parle-t-on ? Il en existe différents types, qui ne se contentent pas simplement de redoubler les distinctions entre métiers. Prenons l'exemple d'un seul corps, celui des charpentiers, et procédons, à l'instar de Georges Pérec, à une « tentative d'épuisement » de leurs savoirs.

On peut distinguer, chez les charpentiers, trois types de savoirs dispensés lors de l'apprentissage du métier, qui est aussi un temps d'apprentissage d'une vie en communauté et, plus généralement, d'un passage à l'âge d'homme. Ces objectifs de la formation compagnonnique peuvent être atteints par la délivrance de savoirs « dits » (connaissances, légendes, récits), par la démonstration et l'apprentissage de savoir-faire de métier, ou encore par l'imprégnation d'un savoir-être, chacun d'eux obéissant à des règles de transmission différentes.

¹ La Fédération a son siège au 65, route de Revel et l'Association est installée au 28, rue des Pyrénées.

² Nom donné à la maison compagnonnique par les compagnons de l'Union.

La causerie

Certains savoirs se perpétuent par le moyen du discours et des textes, mais ils sont hiérarchisés dans l'esprit de ceux qui les reçoivent. Ainsi, lorsque l'on évoque auprès des compagnons charpentiers les savoirs « parlés », ces derniers pensent d'abord à l'enseignement qui leur est dispensé dans le cadre de leur formation générale, dans des disciplines théoriques comme le français, les mathématiques ou les langues vivantes. Ces savoirs nécessaires, mais souvent transmis par des intervenants extérieurs, plus ou moins interchangeables, même par des manuels, leur semblent pourtant moins fondamentaux que ceux qui relèvent de la tradition orale, dont le contexte de transmission revêt une grande importance. On appelle « causerie » ce moment privilégié où s'effectue cette forme d'initiation. Mais de quoi s'agit-il ? Un « ancien » (un compagnon qui a fini son Tour de France et s'est sédentarisé) ou un conférencier invité expose aux jeunes, au terme de leur journée de travail, et très souvent en remplacement des cours du soir, un sujet en relation avec le compagnonnage. Ce peut être un récit de vie, la narration de légendes compagnonniques, l'explicitation de symboles ou de rituels, la présentation d'un musée, d'un centre de formation... Sans doute est-il délivré au moment de la « causerie » un savoir qui pourrait être autrement proposé. Cependant, à l'issue de ces discussions, les jeunes commentent d'abord une performance, une présence, attestant de cette façon le poids qui est accordé à celui venu « causer », qui le distingue précisément de celui venu « enseigner ».

De l'*Encyclopédie des Métiers* à la Règle

Parallèlement à ces savoirs « dits », il existe, chez les compagnons charpentiers, un ensemble de savoirs écrits, que l'on peut aussi classer en différents types. L'on y trouve notamment des textes produits par les compagnons eux-mêmes. C'est un fait peu connu, tant on imagine, à tort, qu'entre leur goût supposé pour le secret et l'objet de leur formation (les savoir-faire artisanaux), les compagnons ne sont pas très enclins à s'intéresser à l'écrit. En réalité, la quantité et la qualité de leurs textes prouvent au contraire leur passion pour l'écriture. Tous les groupements compagnonniques possèdent leurs périodiques informant les membres de la communauté des actions menées ici et là, de l'initiation d'un membre, de la disparition d'un ancien, évoquant une chronique des « travaux et des jours » ; tous s'appliquent également, avec des fortunes diverses³, à faire éditer des ouvrages parmi lesquels on compte aussi bien des autobiographies, des biographies, que des catalogues d'exposition, des transcriptions de cycles de conférences...

Enfin, cette valorisation de l'écrit se manifeste tout particulièrement dans la mise en œuvre, depuis près de trente-cinq ans, d'un ouvrage monumental intitulé *l'Encyclopédie des Métiers*, qui a pour ambition, pour chaque corps de métier représenté à l'Association ouvrière, porteuse du projet, de rassembler l'ensemble des connaissances directes et indirectes, émanant ou étant impliquées par la pratique du métier en question. Depuis l'histoire des usages vestimentaires de l'artisan jusqu'à la description naturaliste des

³ En ce domaine, l'Association ouvrière tient le devant de la scène comptant plusieurs dizaines d'ouvrages à son actif dans le cadre de sa maison d'édition, la Librairie du compagnonnage.

matériaux, en passant par le répertoire exhaustif des techniques et des tours de main, rien ne doit échapper à ce que serait l'inventaire total d'une sphère élargie du métier. À titre d'exemple, l'*Encyclopédie des Métiers* comporte dix tomes dédié à « La charpente et la construction en bois » (1977-1992), ce qui en fait, à notre connaissance, l'une des plus complètes encyclopédies, si ce n'est la plus complète, consacrées à un métier artisanal.

L'*Encyclopédie* ne représente pas seulement une somme de connaissances pour les charpentiers. Toujours placée à proximité des ateliers ou des salles de cours, elle est consultable à tout moment (assez peu par les jeunes itinérants), au gré du temps libre de chacun. On la « fréquente » moins comme un manuel que comme une sorte de « monument », qui transmet aussi le goût de l'effort, du travail collectif, un sens de l'attachement profond à la communauté (puisqu'elle représente tout de même quinze ans de labeur !).

Toutefois, dans la hiérarchie des textes compagnonniques, c'est la « Règle⁴ » qui occupe le degré le plus élevé, car elle joue un rôle important dans l'initiation. L'accès à son savoir est restreint : il passe par une révélation, suivie d'un apprentissage au cours duquel le rituel initiatique de la « Réception » permet d'accéder au statut de compagnon. Voir la « Règle », la lire surtout, fait l'objet d'une stricte réglementation. Si elle contient des savoirs fondamentaux (le déroulement des rituels, notamment), son pouvoir réside avant tout dans sa capacité à accueillir le nouveau membre.

L'art du trait classé au patrimoine mondial

À côté de ces savoirs oraux ou écrits, qui participent largement à la formation du compagnon charpentier, il existe bien évidemment des savoir-faire, appartenant à deux domaines distincts : ceux qui relèvent d'une « science » du métier (le Trait), ou d'une expérience et d'une sensation (l'Orient).

⁴ Appelée parfois aussi « Devoir »

L'une des spécificités de la formation en charpente est la transmission d'un savoir graphique particulier, le Trait, forme de géométrie descriptive permettant de déterminer les coupes à réaliser pour assembler les différentes pièces d'une charpente⁵. En compagnonnage, l'importance conférée à cette technique, sa dimension identitaire et patrimoniale qui vient d'être reconnue par l'Unesco qualifiant la Trait d'« élément représentatif du patrimoine culturel immatériel de l'humanité », ne se voit jamais mieux que lorsqu'elle est mise en concurrence avec d'autres méthodes. Celles-ci oscillent globalement entre deux pôles dont l'un est celui du « perchage⁶ » et l'autre celui de la trigonométrie. Tous deux sont critiqués par les charpentiers qui considèrent le perchage comme du bricolage, tandis que la trigonométrie, trop abstraite, les éloigne des gestes liés à l'utilisation d'outils traditionnels tels que l'équerre et le compas dans la préparation de leurs ouvrages. Et l'on ne sera pas surpris d'apprendre que le jeune itinérant qui veut devenir compagnon soit obligé de fournir, au moment où il présente son chef-d'œuvre à l'assemblée de ses initiateurs, le travail de Trait (l'épure) qu'il a dû exécuter pour déterminer l'ensemble des coupes de son ouvrage. Réalisées avec beaucoup de soin, repassées à l'encre de Chine pour en accroître encore l'importance, les épures constituent en elles-mêmes des œuvres de métier, dont la beauté et le caractère patrimonial sont reconnus. Le fait que certaines d'entre elles fassent l'objet d'une exposition au musée du Compagnonnage, à Toulouse, l'atteste⁷.

Mais ce qui fait du Trait une technique repose essentiellement sur le fait qu'il en existe plusieurs modalités, dont la mise en œuvre peut se manifester différemment chez les compagnons. Ainsi, les charpentiers de la Fédération disent enseigner les quatre techniques de Trait (le rembarrement, la herse, la sauterelle, le croche⁸), alors que ceux de l'Association n'utiliseraient que du Trait par rembarrement. Interrogés sur ce point, ces derniers se défendent d'un exclusivisme si étroit, même s'ils reconnaissent que le rembarrement est privilégié « *parce qu'on peut tout tracer avec* ». Les hommes de métier se distinguent donc souvent entre eux par le fait de privilégier telle ou telle technique, la maîtrise supérieure consistant en une capacité à passer indifféremment de l'une à l'autre.

Maître de soi

Il reste que le métier de charpentier n'est pas entièrement contenu dans la faculté de posséder le Trait, même parfaitement. Il faut également avoir l'intuition du chantier, le tour de main, le sens pratique, cette capacité à « s'orienter » dans toute situation pour en trouver l'issue, ce que les compagnons charpentiers appellent précisément « l'Orient », terme qui résonne également avec les origines légendaires du compagnonnage, au pied du temple de Salomon. Avoir de « l'Orient », c'est témoigner d'une maîtrise du métier, non seulement de ses techniques mais également de ses dangers, de ses usages ; c'est avoir la prescience de l'accidentel, l'anticipation de l'imprévisible ; c'est également débrouiller les situations délicates. C'est, en somme, faire preuve de cette qualité

⁵ Il existe, sous des modalités bien distinctes, un « Trait » chez les tailleurs de pierre et chez les menuisiers.

⁶ On trouve les coupes en posant en situation les pièces l'une sur l'autre : il n'y a rien à tracer ou à calculer.

⁷ Le musée du compagnonnage, tenu bénévolement par un compagnon serrurier de la Fédération, est situé au 12-14 rue Tripière.

⁸ Cet inventaire est sujet à discussion, et l'on s'aperçoit vite que les enjeux de ces listes sont moins d'ordre technique qu'identitaire.

d'homme de métier, qui est une qualité humaine pour les compagnons : la maîtrise de soi.

Si cette notion fondamentale du compagnonnage n'a pu accéder à une formulation explicite que dans la sphère du métier par le terme « Orient », elle reste néanmoins capitale pour les deux autres niveaux de la formation compagnonnique : les passages à l'âge d'homme et l'initiation.

L'une des clés de la réussite du compagnonnage, comme l'un des secrets de sa durée, réside probablement dans la capacité que l'institution a de faire résonner ensemble ces trois niveaux, de faire que des franchissements (d'étapes, de statuts...) dans un domaine agissent également sur les autres, qui s'en trouvent affectés de façon explicite ou non. Ainsi, paradoxalement, l'une des voies d'accès à la maîtrise de soi dans le métier est celle des accidents de travail. L'homme de métier est celui qui est capable d'exhiber les stigmates de sa profession. Dans l'ombre de l'Orient, il y a toujours, pour faire l'homme de métier, la découverte périlleuse de l'impossibilité d'une maîtrise totale dont l'expérimentation douloureuse constitue le mal nécessaire. C'est que la maîtrise de soi ne peut réellement se mesurer, ou au moins s'établir, qu'à partir du moment où elle est mise en danger, contestée, défaillante. Pour la faire exister, il faut bien y déchoir à un moment ou à un autre... Mais, plus encore, cette maîtrise de soi est considérée par les compagnons comme façonnée et transmise au moment de la « Réception ». Et il s'agit moins ici de maîtriser son geste que de maîtriser sa parole.

On pense d'abord au secret de l'initiation, à son contenu et son déroulement, auquel tous les membres du compagnonnage sont astreints. On en mesure la force au fait que même ceux qui ont quitté l'institution se refusent radicalement à en trahir les rites. Et le respect de cet engagement n'est pas dû à la seule force de persuasion des compagnons, ni au seul poids d'hypothétiques menaces, mais s'accomplit grâce à l'exercice quotidien d'une maîtrise de la parole chez les compagnons qui ont mis au point plusieurs outils, afin de la mettre à l'épreuve pour chacun. Ainsi, lors des repas, on doit veiller à ne pas prononcer de gros mots sous peine d'être « mis à l'amende ». De même, très souvent, au cours des fêtes, plusieurs individus sont invités à chanter une chanson du répertoire compagnonnique. La performance doit être parfaite si l'impétrant ne veut pas avoir à se soumettre, là aussi, à une amende « à payer ou à boire ». Les charpentiers restent très attachés à ces usages qui, loin d'être des survivances de formes anciennes, révèlent une cohérence générale du compagnonnage. Laquelle fait que les savoir-faire ne se pensent pas hors d'un cadre global des savoirs et des savoir-être, dont le pivot est la maîtrise de soi, que tout bon compagnon doit s'appliquer à atteindre dans les différents domaines de son existence.

À lire

Jourdain (Pierre), *Voyage dans l'île de Moncontour ou un demi-siècle de la vie d'un compagnon tailleur de pierre du Devoir*, Paris, Librairie du compagnonnage, 1997.

Morin (Pierre), *Compagnon du Devoir au XXe siècle*, Paris, Librairie du compagnonnage, 1994.

Adell-Gombert (Nicolas), « Les sentiers de l'Orient. Initiation chez les compagnons du Tour de France », *Ethnologie française*, XXXIV, n° 3, 2004, p. 517-525 ; *Des hommes de Devoir. Les compagnons du Tour de France (xviii-xxe siècle)*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008 ; « Être et transmettre en compagnonnage », dans *Le choix du métier et la question d'orientation. La transmission*, Paris, Librairie du compagnonnage, 2009, p. 84-95.

Guédez (Annie), *Compagnonnage et apprentissage*, Paris, PUF, 1994.

Hautin (Christine) et Billier (Dominique), *Être compagnon*, Paris, PUF, 2000.

Icher (François), « Le chef-d'œuvre du compagnon », dans Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir. 1. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 246-269.